

**Les Pôles Territoriaux
de Coopération Economique
Le rôle possible des collectivités
territoriales**

Les PTCE

***Enjeux et dynamiques de coopération
économique territoriale***

Laurent Fraisse



PTCE

Pôles territoriaux
de coopération économique



PTCE

Pôles territoriaux
de coopération économique

Historique des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE)

- 2009 : Une des 60 propositions pour changer de cap du Labo de l'ESS (*Pour une autre économie*, coll. Alternatives Economiques).
- 2011 : Etats généraux de l'ESS. Cahiers d'espérance « Coopérer mutualiser ». Repérage d'initiatives.
- Fin 2011 : Appel à expérimentation et à valorisation - Labo de l'ESS, RTES, COORACE, CNCRES, rejoints par le MES.

2012 – Lancement de la démarche nationale

- Repérage de 21 « pôles témoins »
- Deux séminaires d'échanges d'expériences
- Elaboration d'un référentiel d'action PTCE
- Communication: site internet, documents supports, fiches PTCE...
- Succès de la 1^{ère} journée nationale PTCE (juin 2012)
- Construction d'un plaidoyer national

De nouvelles dynamiques de coopération économique territorialisée

- Le territoire comme nouveau lieu de compromis fertile, régulation entre l'économique, le social et l'écologique.
- D'une coopération dans l'entreprise à une coopération entre parties prenantes d'un territoire : enjeu pour l'ESS.
- S'associer, coopérer, mutualiser entre structures dans les territoires, un enjeu de développement local.
- La coopération comme mode de régulation en complément des régulations concurrentielle et administrative.

Opportunités et contraintes pour les PTCE

- Une réaction aux pôles de compétitivité
- Innovation techno, industrie, grandes entreprises, marchés à l'international... vs innovation sociale, services, pmi-pme, développement local durable...
- Faire face à la crise, au repli sur soi, à la concurrence accrue au sein même ESS pour se pérenniser et se développer
- Changement de l'environnement institutionnel : recours aux appels d'offre, réduction des financements publics, injonction à la mutualisation...

Des initiatives émergent des territoires

- Des politiques territoriales de l'ESS qui cherchent à structurer et valoriser un milieu d'acteurs et d'entreprises.
- Des dynamiques de coopération issues de l'ESS qui se nomment « pôles » ou « cluster ».
- Ex.: Pôle Sud-Archer, I&C premier Cluster ESS, Pôle Régional d'Innovation et de Développement Économique Solidaire en PACA...
- et beaucoup d'autres : pépinières d'entreprises, lieux mutualisés, plates-formes professionnelles, regroupement infrarégional et centres ressources...

Une définition provisoire

« Un pôle territorial de coopération économique est un **groupement**, sur un **territoire**, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire, associé à des PME, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation. Ils mettent en œuvre une stratégie commune et continue de **coopération et de mutualisation** au service de **projets socio-économiques** innovants et porteurs de **développement local durable**. »

Quelques exemples

- ***Pôle Sud Archer*** a relancé un atelier de production d'une gamme de chaussures éthiques à Romans en valorisant les matières premières et savoir-faire locaux et créant de nouveaux emplois dans une filière industrielle historique du territoire.
- ***Eoliennes en Pays de Vilaine*** développe le premier parc éolien citoyen à Béganne en mobilisant l'épargne locale de plus 800 habitants.
- ***Culture et Coopération*** est un cluster d'une vingtaine de structures des arts et de la culture qui coopèrent depuis 2005 pour animer la vie culturelle sur St-Etienne : animation du principal équipement dédié aux musiques actuelles, reprise du cinéma Le France en SCIC...

- ***L'Eco-Domaine de Bouquetot*** en zone rurale est conçu tel un écosystème, avec des activités qui se complètent les unes les autres. Les 5 thématiques en synergie sont : Agriculture biologique ; Energies renouvelables ; Eco-construction ; Santé naturelle ; Tourisme vert.
- ***Initiatives et cités*** regroupe 16 entreprises solidaires structurant la filière de développement local durable en Nord-Pas de Calais. Proposition d'une gamme complète de services en direction des entreprises et collectivités par la création d'une fonction commerciale, d'une qualification des ressources humaines, et d'une mutualisation de ressources (locaux, matériels, logiciels...).

Des spécificités

- ✓ Impulsion venant d'acteurs et d'entreprises de l'ESS
- ✓ Densité d'échanges et de synergies de compétences entre parties prenantes permettant d'atteindre une taille critique
- ✓ Ancrage territorial
- ✓ Finalité et utilité sociale de la coopération économique
- ✓ Contractualisation et formalisation de la coopération économique
- ✓ Engagement dans la durée

Une pluralité d'objectifs

- une **mutualisation** significative de ressources, de compétences ou de financements ;
- la recherche d'une **taille critique** pour répondre à la demande croissante de biens et de services solidaires et durables ;
- la création et le développement de **groupe intégré d'entreprises** ESS
- la **reprise d'entreprises**, la **création** ou la **relocalisation d'activités** dans un territoire ;
- des stratégies mutualisées et équitables de **distribution et de commercialisation** ;
- un investissement significatif dans **l'innovation sociale** ;
- la structuration territoriale d'une filière ou d'un secteur ;
- une meilleure **visibilité institutionnelle de l'ESS** ouvrant à des projets et partenariats locaux avec les entreprises, collectivités et centres de recherche.

Une diversité de dynamiques

- Impulsions entrepreneuriale, citoyenne ou par les collectivités territoriales.
- PTCE filière, sectoriel ou multi-activités.
- Lieu mutualisé plus ou moins structurant.

Des éléments communs

- Un terreau préexistant de coopérations et de solidarités économiques.
- Un noyau dur d'acteurs ou d'entreprises pionnières. Un leadership au service d'un collectif.
- Un évènement ou changement de l'environnement structurant.

Toute **initiative ou forme de coopération économique** ne peut être considérée à priori comme un PTCE, à titre d'exemple:

- Groupement d'Employeurs (GE), Groupement d'Intérêt Economique (GIE), Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE), Société Coopérative d'Intérêts Collectifs (SCIC), Groupes Economiques Solidaires (GES).
- Pôle de compétitivité.
- Un réseau ou regroupement professionnel ou territorial d'acteurs et d'entreprises.
- Agence de développement.
- Dispositifs de politique territoriale de l'ESS, etc.

Ces réseaux professionnels ou regroupements d'acteurs sont néanmoins fréquemment **acteurs et parties prenantes PTCE**

Rôles des collectivités locales

- Des élus à l'origine de la démarche PTCE
- Des collectivités partenaires et parties prenantes des PTCE
- Des positionnements divers: financeurs, catalyseur, facilitateur, partenaire, impulseur...
- Des actes déclencheur ou structurant de la coopération

Les débats et les risques

- Réduire les démarches de coopération territoriale aux PTCE
- Une approche descendante des PTCE. La coopération entre acteurs et entreprises ne se décrète pas
- Faire des PTCE un dispositif de politique publique
- Confondre PTCE et agence de développement

Suites de la démarche PTCE

- Elaboration d'un plan d'action commun 2013-2014
- Passer du repérage des quelques initiatives à l'expérimentation et au développement de plusieurs PTCE
- Animer, repérer et valoriser : création d'un poste de coordinateur / animateur PTCE
- Caractériser et accompagner : Consolider le référentiel / Accompagnement et ingénierie.
- Inscrire les PTCE dans les politiques publiques nationales et locales
- Des approfondissements: reprise d'activités économiques, emplois durables et sécurisation des parcours socio-professionnels, coopération et mutualisation dans le secteur culturel, etc.



PTCE

Pôles territoriaux
de coopération économique

Les réseaux partenaires



contact@ptce.fr